L'église de Chalières

Autor(en): **Pierrehumbert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **43 (1938)**

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549711

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ÉGLISE DE CHALIÈRES

Etude par
M. le pasteur PIERREHUMBERT
à Moutier

Introduction

Le 12 septembre 1936 a été inaugurée l'Eglise de Chalières restaurée. Des délégués de la Confédération, du canton de Berne et des autorités de Moutier se réunirent pour cette cérémonie.

Témoin des âges passés, la petite Eglise de Chalières, où des fresques de grande valeur ont été découvertes pendant les réparations, méritait d'être conservée ; elle est dans notre pays un des rares témoins du XIII[e] siècle. A l'ombre de l'imposante collégiale de Moutier-Grandval, elle a vécu une vie modeste mais utile. Et tandis que la collégiale a disparu, la petite Eglise de Chalières a bravé les orages et les Vandales.

Il vaut la peine de dire son histoire et de remettre en valeur ses fresques : nous remercions le comité de l'Emulation de nous accorder une place dans ses « Actes » pour parler de notre trésor retrouvé.

I. Coup d'œil historique sur Chalières

Tout d'abord, quelle est l'origine et la signification du mot « Chalières » ? D'après le *Dictionnaire de Toponymie* d'Henri Jaccard, ce mot vient du vieux français *Chalier* qui signifie *fossé.* Ce fut à l'origine le nom donné à la rivière qui descend des Ecorcheresses et qui est, en effet, profondément encaissée et revêt parfois la forme d'un fossé. Les noms de montagnes et de rivières sont chez nous les plus anciens et remontent parfois jusqu'aux Celtes.

Le nom de la rivière passa au petit village de Chalières et à la Chapelle qui fut construite dans son voisinage. Nous retrouvons dans les lieux-dits « la fin de Chalières » qui désigne les champs cultivés dans les environs du petit village.

De quelle époque datent le village et la Chapelle de Chalières? Question souvent discutée. Nous avons tous gardé le souvenir d'un chiffre affiché jadis dans cette Chapelle : 1001. Date singulièrement fantaisiste.

Nous laisserons la fantaisie de côté pour nous en tenir aux documents historiques.

La première mention de Chalières est de 1295, à l'occasion d'un *échange de biens* et de revenus entre l'Evêque de Bâle, Pierre I Reich de Reichenstein (1286-1296) et le chapitre de Moutier-Granval ; l'évêque se réserva la collature de Zscholiers (Chalières).

Dans un *document de 1402*, Jean Nerr, curé de *Sarrière*, est mentionné comme témoin à l'occasion d'un don fait au couvent de Bellelay d'un calice de la valeur de dix florins de bon or par un bourgeois de Neuveville. A ce moment, l'abbé de Bellelay était Henri Nerr, sans doute un parent du curé Jean Nerr. Il y a tout lieu de croire que Sarrière = Chalières.

En outre, le *Liber Marcarum Episcopatus Basiliensis*, datant du milieu du 15e siècle, cite Zscholiers (Scholiers) comme endroit où se trouve une église autonome ayant des rapports avec les chanoines de Moutier-Grandval.

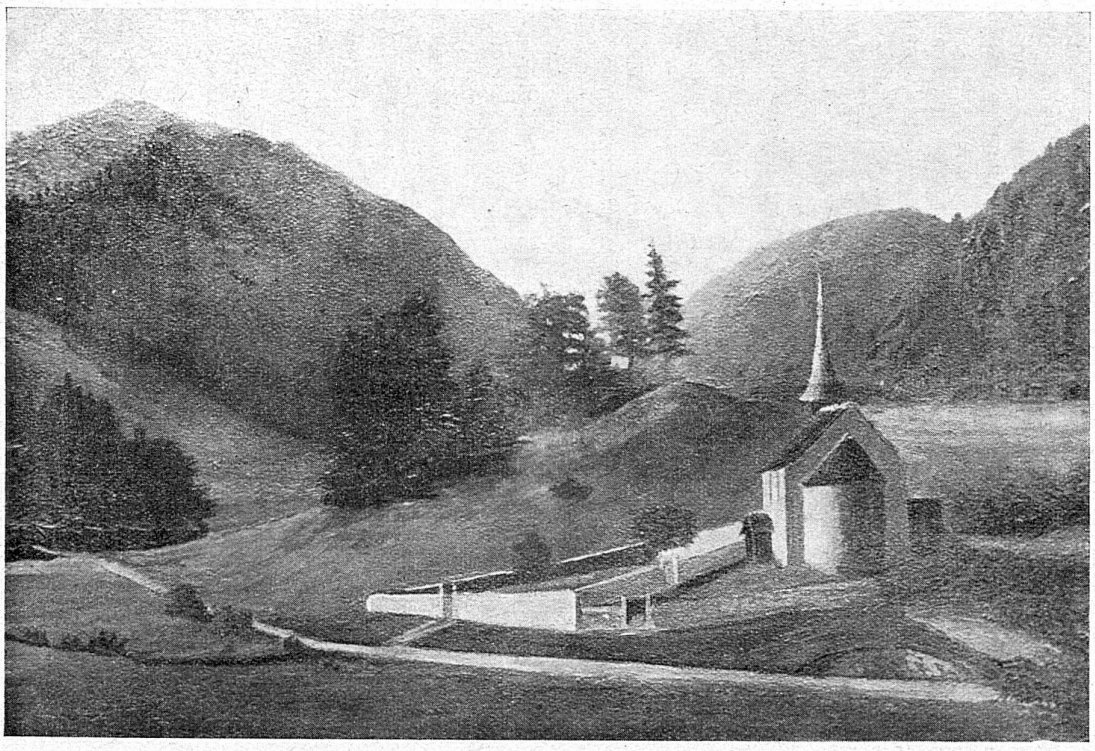
D'après les comptes conservés aux archives de l'Etat de Berne, la Paroisse de Chalières comprenait, outre le petit village de Chalières, les localités de Perrefitte et de Champoz.

Au vu de ces documents, il est à supposer que le village et la chapelle de Chalières remontent à une haute antiquité, puisqu'en 1295, les revenus de la Paroisse intéressent déjà l'évêque de Bâle et les chanoines de Moutier. Mais il est impossible de fixer la date exacte de sa fondation. Seule une étude du Cartulaire de Lausanne (1228-1240) qui est à la Bibliothèque de Berne, et qui a déjà apporté bien des précisions sur notre histoire jurassienne, pourrait peut-être éclairer l'origine de notre modeste chapelle. Nous avons, quant à nous, l'impression qu'elle date du 12e siècle. Certains savants fixent son origine au 11e siècle.

Quel fut le sort du village de Chalières ?

Les actes et documents, à partir du 16e siècle, n'en parlent plus. Il a donc disparu avant la Réformation comme d'autres villages de notre Prévôté : *Saipran* (près de Sornetan), *Minvelier* (près de Court), *Chavanet* (dans le vallon qui monte vers la Binz). Comment a-t-il disparu? Brûlé par les soldats pillards qui, au 15e siècle, nous honorèrent souvent de leurs visites? Ou victime des terribles épidémies qui suivaient les guerres?

Quand une peste éclatait, on brûlait souvent les maisons des pestiférés ; manière énergique de les désinfecter pour toujours. Cette dernière solution me paraît justifiée par une ancienne tradition qui m'a été rapportée par un vieillard : près de la cha-



L'Église de Chalières *d'après un ancien tableau*

pelle de Chalières existait un lieu-dit : « le cimetière des bossus ». Or ce nom de *cimetière des bossus* est généralement donné aux lieux où dormaient les pestiférés. Ce nom de bossu venait-il de l'enflure que provoquait la terrible maladie ou de la forme des tombes qui, creusées à la hâte, peu profondément, saillaient à l'extérieur plus que les tombes ordinaires ? Nous ne savons ; mais il est bien probable que le village de Chalières fut une des nombreuses victimes de la peste. Le village disparu, la Paroisse subsista avec les localités de Perrefitte et de Champoz.

Et la chapelle demeura aussi toute seulette au milieu des champs et des pâturages, à l'orée des forêts, dressant fièrement vers le ciel son petit clocher couvert de bardeaux et dominé par le coq gaulois, qui chaque matin annonce le lever du soleil. Une vieille estampe a fixé l'image de cette petite chapelle isolée à l'entrée des gorges.

Avant la Réformation, la Paroisse de Chalières avait son curé particulier ; après la Réforme — en 1531 — ce fut le pasteur de Moutier qui desservit cette Eglise.

Jusqu'à la Révolution française, la Paroisse de Chalières eut sa vie autonome et ses comptes particuliers, conservés dans les archives de Berne.

Fait intéressant, cette Paroisse est parfois appelée dans ces antiques documents : « *Eglise de St-Pierre de Chalières* » et même à trois reprises (comptes de 1584-1586) « *Eglise de St-Pierre et St-Michel* ».

On peut se demander si ces deux saints ne sont pas les patrons de l'Eglise de Chalières, comme St-Germain et St-Pierre étaient les saints protecteurs des deux églises de Moutier : l'abbatiale et la paroissiale (toutes deux malheureusement démolies).

Disons un mot en passant des réparations subies par la Chapelle de Chalières à travers les 16e, 17e et 18e siècles (archives de l'Etat) :

1565 : les paroissiens payèrent 5 livres 11 sols à *Noé Humar* pour travaux exécutés au clocher.

1580 : restauration de la chaire qui semble avoir consisté en une sorte de boîte en planches où le Pasteur pouvait par avance s'habituer à son futur cercueil.

1585 : la porte et le toit sont réparés ; pour le dernier, on a besoin de 4000 bardeaux.

1674 : achat de bancs neufs ; les anciens étaient des troncs d'arbres mal équarris.

1677 : dépense de 70 livres pour la confection d'un mur entourant le cimetière qui lui-même entourait l'église.

1741 : le maître-charpentier Jean-Pierre Gorgez de Moutier et l'architecte Louis Schwäglin de Delémont constatent que la toiture n'est pas assez solide pour supporter des tuiles ; on y mettra de nouveau des bardeaux.

Depuis la Réformation jusqu'en 1746 la Paroisse de Chalières était formée des villages de Perrefitte et de Champoz. Mais en 1746 la localité de Champoz fut incorporée à la Paroisse de Bévilard et Perrefitte constitua dès lors la Paroisse de Chalières.

Il fallut partager les biens de la Paroisse entre les villages de Champoz et de Perrefitte. Ces opérations de partage (comme d'ailleurs toutes les opérations) sont toujours délicates : il faut que les chirurgiens possèdent beaucoup de dextérité. Que de brouilles ont surgi de partages injustes !

Par ordre du prince-évêque de Bâle, Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein (1743-1762) ce fut le bailli de Neuveville B. A. Mestrezat qui exécuta cette délicate opération le 11 janvier 1747.

Perrefitte garda la Chapelle de Chalières et le cimetière ainsi que le tiers des biens de la paroisse ; les deux autres tiers ainsi que l'unique cloche échurent à Champoz. La cloche fut suspendue dans la tour de Bévilard à la grande tristesse des paroissiens de Perrefitte.

Pour les fonctions qu'il remplissait à Chalières, le pasteur de Moutier touchait 40 livres par an. Champoz et Perrefitte durent verser à Moutier le capital correspondant soit 800 livres pour que les fonctions pastorales pussent continuer à Chalières. Champoz paya les deux tiers de cette somme avec 5 pièces de terre et Perrefitte paya en espèces.

Mais la cloche était partie pour Bévilard et rien n'est plus triste qu'une église sans cloches ; c'est comme une forêt sans oiseaux. Nous aimons entendre le joyeux gazouillis des oiseaux dans les branches de nos grands sapins noirs et de nos hêtres que l'automne teinte de pourpre. Nous aimons entendre dans nos campaniles la voix harmonieuse des cloches.

Ainsi pensaient les paroissiens de Chalières. Des démarches pressantes furent faites auprès de l'évêque de Bâle et le 30 mai 1750 l'évêque donna son autorisation. Une cloche de 250 livres, coûtant 187 livres, fut achetée et inaugurée en 1757. C'est celle qui anime aujourd'hui encore le clocheton de cette église et qui depuis deux siècles a souvent convié les fidèles aux différents services.

Les cultes des grandes fêtes chrétiennes avaient lieu, depuis la Réforme, le matin à Moutier et l'après-midi à Chalières.

Dans cette humble chapelle, des auditoires de 5 à 600 personnes s'entassaient pour entendre la Parole de Dieu. Humbles paysans en blouses bleues empesées, bourgeois vêtus de fracs bien coupés, femmes sous leurs coiffes noires. Nous évoquons avec émotion le souvenir de tous ces auditeurs du passé qui ont prié dans ce sanctuaire avant et après la Réforme. C'étaient des citoyens paisibles, des chrétiens convaincus, c'étaient nos frères en la foi. Nous nous inclinons avec respect devant ces croyants dont le souvenir remplit ce Temple. Leurs Excellences de Berne qui avaient protégé la Réforme dans la Prévôté et qui lui envoyaient des pasteurs instruits à l'Académie de Lausanne, déléguaient parfois des inspecteurs ecclésiastiques dans la Prévôté pour visiter les paroisses et faire rapport à Berne.

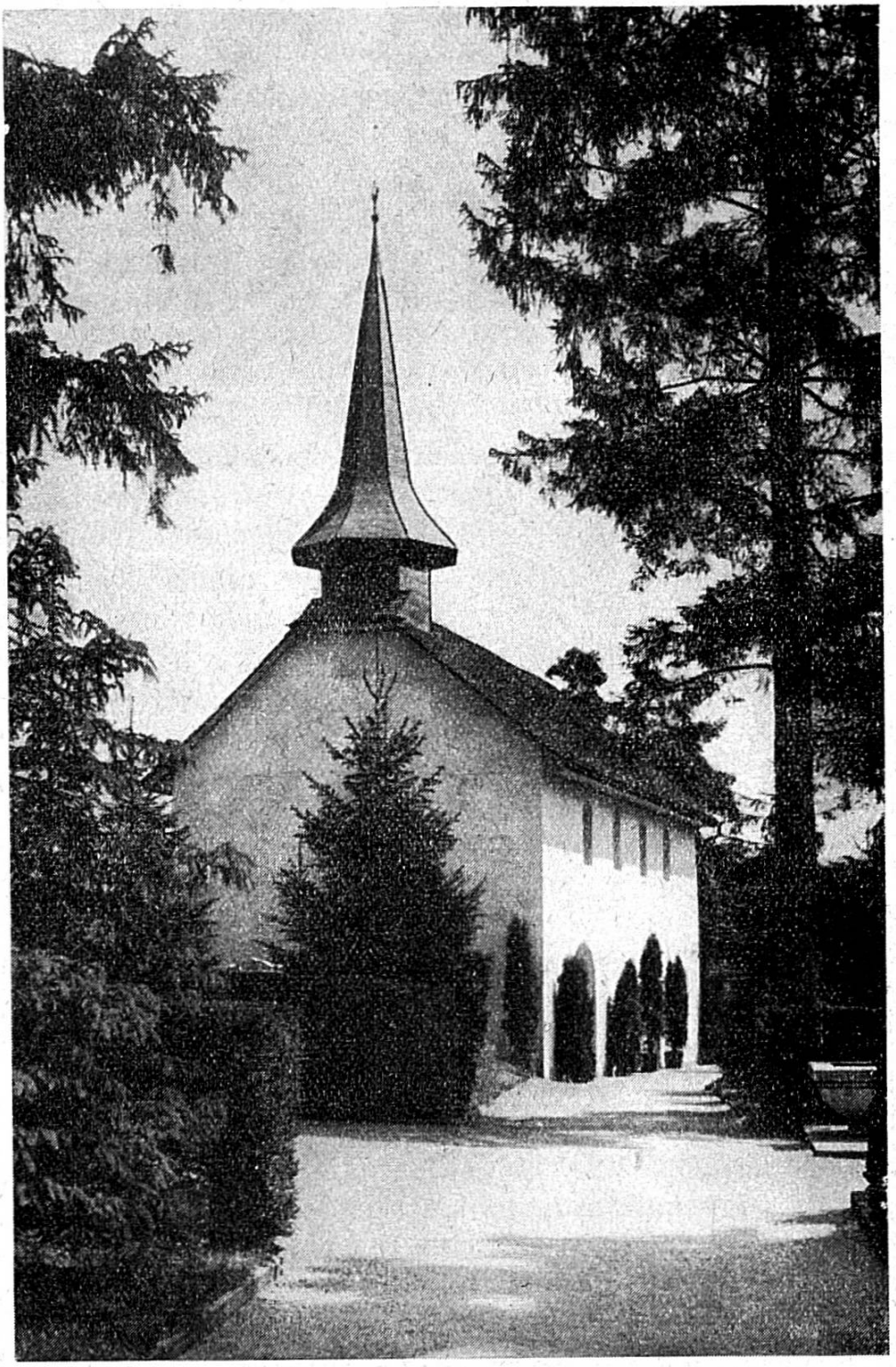
L'année où la Paroisse de Chalières inaugura sa nouvelle cloche, soit en 1757, un inspecteur ecclésiastique vint la visiter. C'était le pasteur de Gléresse (qui à ce moment-là était une paroisse de langue française) Uriel Freudenberger. Voici quelques lignes de son Rapport :

« Le Temple de Moutier a une succursale à Chalières ; ainsi est nommée l'église la plus ancienne du pays, située tout isolée à un quart de lieue seulement de Moutier. Le village de Perrefitte seul en dépend ; il est situé à un quart de lieue plus loin que Chalières. Aux quatre fêtes habituelles de communion, le premier culte du premier dimanche se tient dans cette succursale ; à part cela les services divins ont lieu toute l'année à Moutier même. »

Dans sa description de la Vallée de Moutier en 1758, Freudenberger répète sa description de Chalières avec une légère modification : « Le temple très ancien de Chalières, situé vers l'orient entre Perrefitte et Môtier, tout seul dans les champs. »

Les habitants de Perrefitte, quoique membres de la paroisse de Moutier et assistant aux cultes de Moutier, conservèrent la chapelle de Chalières et son cimetière particulier jusqu'en 1842. Moutier, Roches et Belprahon utilisaient jusqu'à cette époque le cimetière qui entourait l'église de St-Pierre de Moutier (malheureusement démolie en 1871). Depuis 1842 le cimetière de toute la Paroisse fut transporté à Chalières où il est devenu peu à peu, grâce au dévouement et à l'intelligence éclairée des membres de notre commission d'Etat civil, le plus beau cimetière de notre Jura.

« Ce cimetière, écrit l'ex-archiviste cantonal M. G. Kurz, est actuellement l'exemple fort remarquable d'une installation recueillie, impressionnante, et fort bien entretenue. De même, les usages et coutumes en pratique lors des enterrements ont



L'Église de Chalières après la restauration de 1936

paru dignes et solennels à l'auteur de ces lignes lors d'une visite où il put par hasard les observer. »

Nous enregistrons avec plaisir ce beau témoignage de la part d'un homme d'une si haute compétence.

En 1858, la Paroisse française de Moutier acquit la possession pleine et entière de la Chapelle de Chalières et pour cette cession Perrefitte fut dédommagé. Il n'y eut plus dès lors de Paroisse de Chalières, mais seulement la Paroisse de Moutier.

Le 7 octobre 1888 la Paroisse réformée française de Moutier céda la chapelle de Chalières à la Paroisse allemande pour la somme de 3000 francs. Le temple de Chalières subit alors des modifications diverses : de larges fenêtres remplacèrent les petites fenêtres romanes et une chaire fut installée au centre du chœur.

L'année 1928 — où l'on célébra à Berne et à Moutier le 400e anniversaire de la Réformation — fut importante pour la chapelle de Chalières. Nous nous bornons à noter quelques dates :

Le 23 septembre 1928, la Paroisse allemande votait par 27 voix contre 17 l'agrandissement de la chapelle de Chalières. C'était la mort du vénérable édifice.

Le 2 octobre 1928, un Comité « Pro Chalières » se fondait pour préserver de la destruction ce vénérable témoin du passé. Ce comité avait à sa tête le regretté Dr F. Neuhaus ; comme vice-président : M. Ernest Chevalier, président de Bourgeoisie, et comme secrétaire : M. Raymond Salgat, professeur.

La lutte pour la conservation de Chalières fut brève et courtoise.

Le 10 décembre de la même année, une nouvelle assemblée de la Paroisse allemande décidait de revenir sur sa décision du 23 septembre et de construire une nouvelle église au lieu d'agrandir le temple de Chalières. Notre journal local, en relatant cette décision, ajoutait :

« Nous croyons que la généralité de la population saluera avec plaisir ce beau geste, tout à l'honneur de la Paroisse allemande et aidera la dite paroisse à préparer et à financer la nouvelle construction qui vient d'être ainsi décidée. »

Ainsi fut fait ; notre population et nos autorités cantonales et synodales répondirent généreusement aux appels de la Paroisse allemande qui put inaugurer sa belle église actuelle le 24 avril 1932.

L'arrondissement de l'Etat-civil qui comprend les communes de Moutier, Perrefitte, Roches et Belprahon acheta alors à la Paroisse allemande l'église de Chalières et se mit en devoir de la restaurer.

La restauration est finie maintenant et fait honneur aux autorités de notre Etat-civil, aux savants qui les ont entreprises et dirigées.

D'un passé lointain ont surgi d'admirables fresques qui illustrent la parole centrale : « *Ego sum lux mundi* » prononcée par le Christ-Sauveur.

C'est au pied de ce Christ que se réuniront désormais les fidèles de nos trois Paroisses pour répéter face à la mort la glorieuse promesse du Christ : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort, et celui qui croit en moi ne mourra pas pour toujours. »

II. Les fresques de l'Eglise de Chalières

Une surprise très agréable était réservée aux restaurateurs de l'église de Chalières : la découverte de fresques anciennes sous le badigeon de plâtre qui recouvrait le Chœur. Quand les ouvriers firent tomber ce revêtement, on vit apparaître d'anciennes peintures du plus haut intérêt.

Malheureusement, la chaire qui occupait le centre du Chœur avait nécessité des travaux qui avaient gâté une partie des figures. Mais grâce à la restauration intelligente entreprise par la maison de Quervain et Schneider de Berne, les fresques ont pu être sauvées et restaurées. Des flèches et des dates indiquent celles qui ont été refaites en 1936.

Voici la description de ces fresques par M. le Curé-Doyen Cuenin de Moutier qui a bien voulu nous autoriser à reproduire ces lignes : sa haute compétence est bien connue.

« Jetons d'abord un coup d'œil d'ensemble sur les fresques : elles forment un tout homogène, un tableau unique ; elles sont donc probablement l'œuvre d'un seul artiste et semblent avoir été exécutées d'un seul jet.

» Ces fresques avaient pour but d'encadrer, d'auréoler l'unique autel qui occupait le Chœur de l'Eglise. L'autel était, ici comme dans toutes les églises catholiques, le point central vers lequel il fallait attirer tous les regards, vers lequel convergeaient toutes les lignes de l'édifice et toute son ornementation.

» Sur cet autel, chaque dimanche, peut-être chaque jour, le curé de Chalières offrait le St-Sacrifice de la messe ; après avoir chanté l'Evangile, il annonçait au prône la parole de Dieu, puis ayant continué le Sacrifice eucharistique, il distribuait aux fidèles la Ste-Communion.

» Le pinceau de l'artiste a voulu rappeler aux fidèles, chaque fois qu'ils venaient dans leur église, ce qu'ils venaient y chercher, il l'a tracé *dans deux tableaux* qui se complètent : à l'intérieur du Chœur : *le Christ enseignant* et sur la façade, le *Christ se sacrifiant.*

» *Le Christ enseignant :* vous le voyez représenté par la grande figure centrale de l'abside : ses pieds reposent sur le globe terrestre et sa tête nimbée de gloire semble pénétrer les



La Voûte de l'Église de Chalières

cieux ; sa main gauche tient un écriteau avec ce texte de St-Jean VIII, 12 «*Ego sum lux mundi*» «Je suis la lumière du monde», pendant que sa main droite est levée pour enseigner.

» *Lumière du monde :* le Christ ne l'a pas été seulement pendant sa vie sur la terre, il continue de l'être par sa doctrine, cet *Evangile* qu'ont consigné par écrit quatre de ses disciples : cet Evangile qu'ont prêché de vive voix ses douze Apôtres.

» *Les quatres Evangiles* sont représentés par les symboles traditionnels : symboles très anciens puisqu'ils sont empruntés à une vision du prophète Ezéchiel. St Irénée, au IIe siècle, les explique déjà dans son traité «Adversus Haereses III - II». Le premier Evangile est représenté par *l'homme* (que plus tard et

à tort on a transformé en ange) parce que St-Matthieu commence son récit par la généalogie du Christ dans l'ordre humain. Le deuxième Evangile est représenté par *le lion*, le roi du désert : parce que St-Marc ouvre l'Evangile sur le tableau de St-Jean



Le Chœur de l'Église de Chalières

Baptiste vivant, prêchant et baptisant dans le désert. Au premier chapitre de St-Luc nous voyons le prêtre Zaccharie offrant le sacrifice dans le temple, et de tous les animaux offerts en sacrifice, *le bœuf* était le plus digne et le plus noble. St-Jean enfin, comme *l'aigle* qui le symbolise, monte d'un trait dans le

ciel pour nous donner dès le premier verset de son récit, l'origine divine du Verbe fait chair.

» Si quatre disciples seulement ont fixé par écrit la doctrine du Maître, les 12 Apôtres l'ont prêchée de vive voix pour obéir à son ordre : « allez, enseignez toutes les nations... » A leur tour ils sont « La lumière du monde » (Matth. V, 14) : *les voici deux par deux*, entourant l'autel : le peintre n'a pas voulu les caractériser personnellement, les distinguer les uns des autres : son but n'est pas de faire leurs portraits, mais d'enseigner par l'image le Christ continuant de porter la Lumière évangélique par son Eglise... Aussi aucun des Apôtres ne porte un signe distinctif, il n'est pas trace des clefs de St-Pierre, du glaive de St-Paul, de la Croix de St-André, ni des instruments de martyre des autres... au contraire il semble que l'artiste (doublé d'un théologien) a voulu les confondre dans une uniformité complète. Ils prêchent le Christ, ils continuent le Christ : ce n'est pas leur doctrine personnelle qu'ils enseignent : aussi (à part un seul !) tous indistinctement, même ceux qui n'ont rien écrit tiennent en main *le même livre*, symbole de la doctrine qu'ils prêchent. C'est là une conception qu'auraient difficilement des artistes modernes et s'il y avait quelque doute, ce détail seul suffirait à prouver l'authenticité des fresques.

» A l'intérieur du chœur, un seul détail reste mystérieux et inexpliqué, c'est le personnage qui se trouve dans la fenêtre et dont le pendant a disparu : il semble porter à la ceinture une bourse... A part cela, ce qui nous est resté de ce grand tableau est assez net et compréhensible pour qu'il n'y ait plus aucun doute sur la pensée inspiratrice de l'artiste.

» Il n'en est pas de même pour le second tableau, celui qui couvre la façade de l'église vers le chœur. Voici l'interprétation qui me semble bien soutenable, celle d'ailleurs qu'ont admise les restaurateurs.

» Je l'ai intitulée : *le Christ sacrifiant.* La figure centrale est encore le Christ, mais en buste seulement : il tient dans la main gauche *le pain eucharistique* pendant que la droite semble renouveler le geste bénissant du soir du Jeudi-Saint, au Cénacle. Comme il était lumière pour les esprits, Jésus est nourriture pour les âmes. Ce qui confirme cette idée, ce sont les deux personnages qui présentent les offrandes symboliques, de chaque côté du médaillon central. De même que les prêtres, dans les premiers siècles, recevaient, au début de la Messe, les offrandes des fidèles sur le manipule (voile) aux couleurs liturgiques, pour en prélever le pain et le vin du sacrifice, et les offrir à Dieu au nom des assistants, nous voyons ici la figure de droite offrir sur *un voile blanc, la gerbe de blé*, symbole du pain eucharis-



La Vierge de Chalières

tique : sur un voile rouge rappelant le sacrifice sanglant de la croix, la figure de gauche offre *un agneau symbolique :* est-ce l'agneau pascal, figure du Christ, ou n'est-ce pas plutôt le Christ lui-même, « l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde » ainsi que le montrait le Baptiste, l'Agneau immolé de l'Apocalypse, nous purifiant et nous nourrissant de son sang, ce sang, qui au sacrifice de la messe est offert dans le calice.

» La présence, de chaque côté de l'entrée du Chœur, de deux saints personnages debout et qui représentent celui de gauche, la *Vierge douloureuse* et celui de droite probablement *Saint-Jean l'Apôtre* ne s'explique que par le fait qu'autrefois il y avait, dominant l'autel, ou fixé à la voûte, le Crucifix, au pied duquel se tenaient debout Marie et St-Jean. Ainsi est complété le second tableau : *le Christ sacrifié sur l'autel qui renouvelle son sacrifice eucharistique, à la Messe.*

» L'image de la vierge douloureuse apparaît dès l'abord comme la plus soignée de toute la fresque (serait-elle d'une époque postérieure? ou bien l'artiste aurait-il voulu, par une application plus délicate à retracer ses traits, marquer sa dévotion plus tendre à son égard?)

» Remarquons enfin, encadrant les personnages, des ornements aux dessins variés, au relief saisissant, aux couleurs admirablement harmonisées, qui témoignent du grand goût de l'artiste et qui lient toute la fresque de manière à en faire un tableau d'une unité parfaite de composition comme d'exécution. »

Après cette savante description des fresques, nous nous permettons de poser quelques questions et de dire en toute modestie quelles réponses nous y donnons !

Quelle est la date de ces fresques? Nous citons à ce sujet l'opinion d'un homme dont la compétence est universellement reconnue, Alfred Naef, architecte et archéologue, qui fut le président de la Commission fédérale des monuments historiques et le restaurateur du château de Chillon — qui visita en 1936 au nom de la Confédération, l'Eglise de Chalières.

» En ce qui concerne les peintures du chœur, j'avoue que je suis très perplexe. Il me faut renoncer à des dates aussi anciennes que celles auxquelles j'avais songé tout d'abord : ni le XIIe siècle, ni le XIIIe peut-être la fin du XIVe siècle ou le début du XVe. L'allure générale des personnages, les plis de leurs vêtements, les arcades en demi-ellipse qui les surmontent, les formes et les chapiteaux des colonnettes qui supportent ces arcades, tout cela ne semble pas pouvoir revendiquer une date très reculée. »

Quel fut l'auteur de ces peintures? Aucun renseignement à cet égard. Les artistes du Moyen-âge gardaient en général l'anonymat et n'étaient pas encore tourmentés par la question des « droits d'auteur ». Non seulement aucun nom n'a été retrouvé, mais aucun symbole : on sait qu'un célèbre anonyme signait ses œuvres avec un œillet, ce qui lui a valu le surnom du « maître à l'œillet. » A Chalières, aucun symbole n'a été découvert.

Comment expliquer la présence du revêtement de plâtre qui a dissimulé ces fresques à tout regard pendant de longs siècles ?

Est-ce l'acte des réformés du 16e siècle, désirant faire disparaître de leur église les saints catholiques ? Nous ne le pensons pas, car à St-Ursanne, demeuré catholique, les fresques de la collégiale y furent découvertes dans le même état que celles de Chalières. Est-ce un moyen de désinfection après une épidémie de peste ? Nous ne le pensons pas non plus et nous dirons plus loin pourquoi.

En consultant l'histoire de notre petite église, nous apprenons qu'à la fin du XVIe siècle, dans les années 1565, 1580, 1585, d'importantes réparations furent accomplies à l'intérieur de l'église. N'est-ce pas à cette époque que les murs furent réparés et que les fresques du chœur furent recouvertes du badigeon qui les a préservées de la destruction pendant plus de trois siècles?

Les protestants du XVIe siècle ne tenaient pas beaucoup aux peintures murales des églises ; celles de Chalières avaient d'ailleurs perdu pour eux leur sens mystique depuis la suppression de l'autel et du crucifix et l'installation d'une chaire dans le chœur, en 1580.

Une question encore : *les murs latéraux ne portaient-ils aucune peinture? le chœur fut-il seul décoré ?*

Nous avouons que la question nous a préoccupé dès la découverte des fresques. Elle a intéressé aussi les restaurateurs de l'église. Les murs de la nef n'ont révélé aucune trace de peinture. Nous en avions conclu que seul le chœur avait été décoré. Mais une visite à l'église restaurée d'Erlenbach (dans le Simmenthal) nous a donné à réfléchir. Là aussi des fresques de grande valeur de la même époque que celles de Chalières ont été remises au jour lors d'une récente réfection. Mais là les fresques ne couvrent pas seulement le chœur, mais les murs latéraux. N'en fut-il pas ainsi à Chalières? Nous serions assez disposé à répondre affirmativement. Les bordures finissent si brusquement aux abords du chœur qu'on se demande si elles ne continuaient pas dans la nef. Et les personnages, à l'entrée

du chœur, perdraient sans doute leur incompréhensible mystère si les peintures de la nef pouvaient être ressuscitées. A Erlenbach les fresques du chœur sont en étroite relation avec celles de la grande nef.

Mais pourquoi les peintures murales ont-elles disparu à Chalières, tandis que celles du chœur ont été préservées? Il faut supposer — si notre hypothèse est exacte — que la réfection des murs, à la fin du XVI^{e} siècle, fut plus énergique que celle du chœur. Le chœur aurait été simplement badigeonné et la nef débarrassée de son revêtement.

Si nous regrettons la nudité de la nef, nous sommes heureux d'avoir conservé la partie importante de ce trésor artistique.

Pendant plus de trois siècles ces fresques de grande valeur ont dormi sous un terne badigeon. Et voici que le marteau des maçons de 1936 les a remises en lumière. Tels les trésors de dévouement, de patriotisme, d'amour chrétien que fait surgir le marteau de l'épreuve des existences les plus ternes et les plus prosaïques.